






Année 2025

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Rapport annuel d'activité

www.rhone-ventoux.fr

Sommaire

Préambule 3

1. Gérer des services à la hauteur des enjeux 4

Les chiffres clés 5

Quelques faits marquants 6

Le territoire 8

Les collectivités membres 9

Les caractéristiques du service 10

Les missions 11

2. Nos engagements 12

n° 1 : Assurer une transparence dans la gouvernance 13

L'organisation institutionnelle 14

Le Comité Syndical 15

Le bureau 16

Les commissions 17

n° 2 : Mener des actions adaptées pour une efficacité de service 18

Service eau potable 19

Préserver nos ressources 20

Les investissements 21

Les principales réalisations de 2025 22

Le contrôle du délégataire 23

Les demandes d'urbanisme 24

Le volet foncier 25

Le volet financier 26

Service assainissement collectif 27

Réduire l'empreinte environnementale 28

Les investissements 29

Les principales réalisations de 2025 30

Le contrôle du délégataire 32

Les demandes d'urbanisme 33

Le volet foncier 34

Le volet financier 35

Service assainissement non collectif 36

Les contrôles réalisés 37

Les demandes d'urbanisme 38

Le volet financier 39

n°3 : conduire une politique RH moderne et adaptée 40

L'organigramme 41

Les axes de modernisation 42

n°4 : Partager et communiquer 43

La sensibilisation des scolaires 44

Les actions de communication 45

La protection de la biodiversité 48

Les actions au-delà des frontières 49

Les coordonnées utiles 50

Préambule

Le Syndicat Rhône Ventoux est un établissement public qui assure les compétences eau potable et assainissement (collectif et non collectif), sur un périmètre de 43 communes allant des rives du Rhône jusqu'au Mont-Ventoux.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un **rapport retraçant l'activité de l'établissement**, accompagné du compte financier unique.

Ce rapport fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal ou par le/la Président(e) de l'établissement public de coopération intercommunale au conseil communautaire en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune ou de l'EPCI au sein du syndicat sont entendus.

Les rapports du Syndicat Rhône Ventoux sont téléchargeables sur le site www.rhone-ventoux.fr, rubrique « Espace Téléchargements ».



RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

1.
Gérer des services à la hauteur des enjeux

Les chiffres clés



Périmètre de 43 communes

- Historique :

Dans l'immédiat après-guerre, l'obligation de restructuration des infrastructures et le constat de la baisse inquiétante des niveaux de nappes phréatiques incitent les pouvoirs publics à lancer une grande réflexion sur la distribution d'eau potable en Vaucluse. En fonction des ressources disponibles et identifiées, l'étude met en évidence la nécessité pour les communes de se regrouper. Le **Syndicat Rhône Ventoux** est né de cette exigence en 1947.
Il n'a cessé de se développer depuis en prenant la compétence assainissement collectif en 1991 puis l'assainissement non collectif (en 2003) et élargissant son territoire.

114 958 habitants pour l'assainissement collectif

--

203 251 habitants pour l'eau potable

57 délégués titulaires

Quelques faits marquants

12 mai 2025



Le 12 mai 2025 a marqué le lancement de la nouvelle délégation de service public de l'eau potable.

Ce nouveau contrat renforce notamment les engagements du Syndicat et de SUEZ en faveur de la préservation de la ressource, avec un objectif ambitieux : économiser 28 millions de m³ d'eau sur 10 ans, soit l'équivalent de deux années de production du territoire. Il encourage également les usagers à mieux maîtriser leur consommation d'eau grâce au déploiement de la télérelève et à la distribution de kits hydroéconomes.



Le 12 mai a également marqué l'inauguration des nouveaux locaux du Syndicat.

Pensés pour répondre aux besoins du service, ces espaces plus modernes et fonctionnels améliorent les conditions de travail des équipes et renforcent la qualité d'accueil des usagers et partenaires.

Ils permettent également d'organiser les comités syndicaux dans de meilleures conditions, au sein d'un espace adapté aux réunions et aux échanges.

2nd semestre 2025



Avec le nouveau contrat de délégation de service public, le Syndicat a fait le choix de déployer la télérelève sur l'intégralité du territoire. Les usagers des communes à l'ouest du territoire (en bleu sur la carte) ont été équipés durant l'année 2025.

Grâce aux services de suivi des consommations associés à la télérelève, les usagers peuvent suivre au jour le jour leur consommation, ce qui leur permet de maîtriser leur budget tout en contribuant à la préservation de la ressource.

Quelques faits marquants

3 septembre 2025



L'arrêté du 3 septembre 2025 prévoit que les systèmes d'assainissement de plus de 10 000 EH réalisent une campagne de recherche de 22 PFAS, dont les 20 ciblés par la directive européenne. L'objectif est double : caractériser la présence des PFAS dans les eaux usées et évaluer l'efficacité des traitements mis en œuvre.
L'arrêté du 26 avril 2026, complète la liste des PFAS à rechercher et prolonge le délai pour effectuer les mesures au 30 juin 2027.

Octobre 2025



Le service assainissement non collectif a fêté ses 20 ans en 2023. Il dispose d'un parc d'installations conséquent avec des enjeux règlementaires forts.
Il nous a donc paru opportun de lancer un audit sur ce service afin de pouvoir notamment optimiser sa gestion, moderniser la relation à l'usager en établissant un plan d'actions qui permettra d'atteindre les objectifs fixés.

4 novembre 2025



En 2025, le syndicat a posé la première pierre de la future station d'épuration de La Roque sur Pernes, lançant un chantier structurant pour le territoire.

Depuis 2022, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la commune participent à un programme pédagogique consacré au cycle de l'eau et à l'assainissement. Le 4 novembre, ils ont été associés à cette cérémonie symbolique et ont reçu une mallette pédagogique pour poursuivre leur découverte en classe.

24 novembre 2025



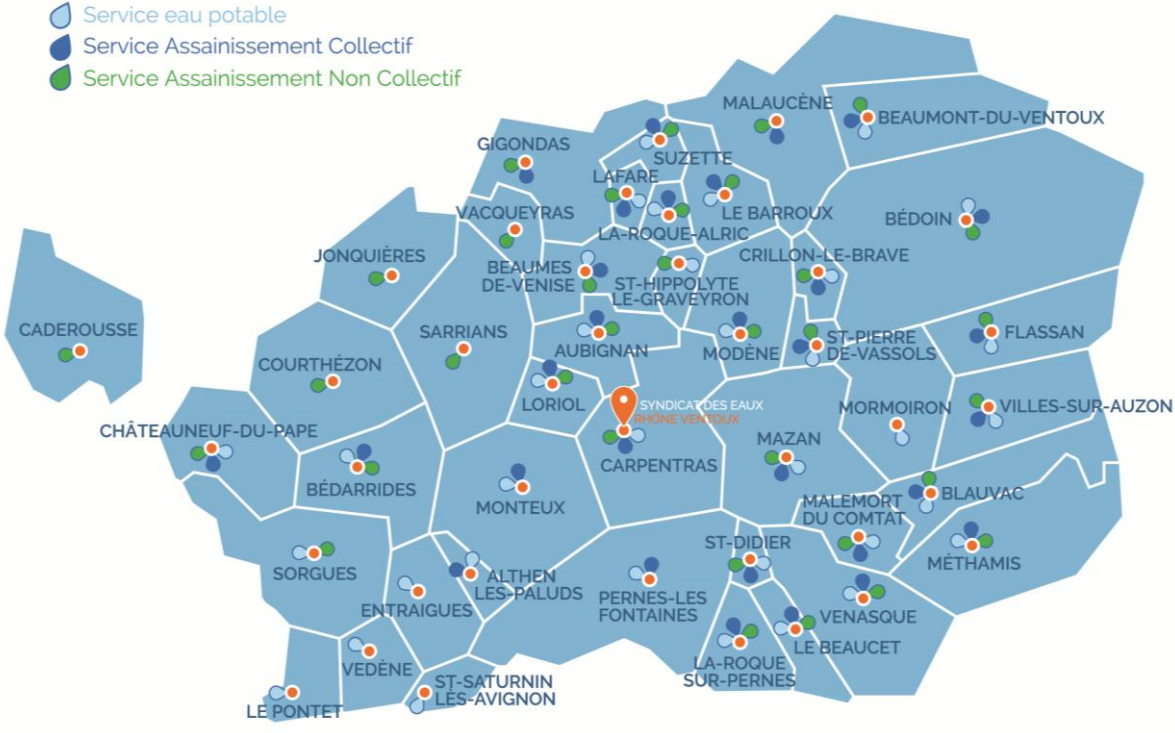
Le 24 novembre 2025, le syndicat a posé la première pierre de la future station d'épuration d'Althen des Paluds, un projet innovant destiné à remplacer une installation vieillissante.

Première en France à intégrer la technologie Biocos™, cette nouvelle STEP offrira de meilleures performances environnementales tout en réduisant sa consommation énergétique. Le chantier intégrera également une dimension pédagogique et des aménagements favorables à la biodiversité.

Fin décembre 2025, nous avons eu la tristesse de perdre Roland Lamouroux, Vice-Président en charge de la gestion durable de la ressource en eau et des impacts milieux.

Le territoire

Le territoire du Syndicat s'étend des rives du Rhône jusqu'au sommet du Mont-Ventoux.



Les collectivités membres

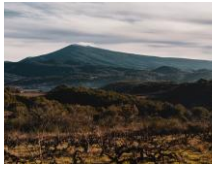
	Eau potable	Assainissement collectif	A.N.C.
Communes	**Blauvac, Malemort du Comtat, Méthamis, Mormoiron, Villes sur Auzon**	**Blauvac, Malemort du Comtat, Méthamis, Mormoiron, Villes sur Auzon**	**Blauvac, Malemort du Comtat, Méthamis, Mormoiron, Villes sur Auzon**
Communautés de communes	**Communauté de communes du Pays d'Orange en Provence** (Châteauneuf du pape)	**Communauté de communes du Pays d'Orange en Provence** (Châteauneuf du pape)	**Communauté de communes du Pays d'Orange en Provence** (Caderousse, Châteauneuf du pape Courthézon et Jonquières)
Communautés d'agglomération	**Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin** (Aubignan, Le Barroux, Le Beaucet, Beaumes de Venise, Beaumont du Ventoux, Bedoin, Carpentras, Crillon Le Brave, Flassan, Gigondas, Lafare, Loriol du Comtat, Malaucène, Mazan, Modène, La Roque Alric, La Roque sur Pernes, Saint Didier, Saint Hippolyte le Graveyron, Saint Pierre de Vassols, Suzette, Venasque)	**Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin** (Aubignan, Le Barroux, Le Beaucet, Beaumes de Venise, Beaumont du Ventoux, Bedoin, Carpentras, Crillon Le Brave, Flassan, Gigondas, Lafare, Loriol du Comtat, Malaucène, Mazan, Modène, La Roque Alric, La Roque sur Pernes, Saint Didier, Saint Pierre de Vassols, Suzette, Venasque)	**Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin** (Aubignan, Le Barroux, Le Beaucet, Beaumes de Venise, Beaumont du Ventoux, Bedoin, Carpentras, Crillon Le Brave, Flassan, Gigondas, Lafare, Loriol du Comtat, Malaucène, Mazan, Modène, La Roque Alric, La Roque sur Pernes, Sarrians, Vacqueyras, Saint Didier, Saint Hippolyte le Graveyron, Saint Pierre de Vassols, Suzette, Venasque)
	Le Grand Avignon (Entraigues sur la Sorgue, Le Pontet, Saint Saturnin les Avignon, Vedène)	-	-
	Les Sorgues du Comtat (Althen des Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes les Fontaines, Sorgues)	**Les Sorgues du Comtat** (Althen des Paluds, Bedarrides, Monteux, Pernes les Fontaines)	**Les Sorgues du Comtat** (Bédarrides et Sorgues)

Les caractéristiques du service

Les services d'eau potable et d'assainissement collectif sont des **services publics à caractère industriel et commercial**. Ils sont principalement financés par les redevances payées par les usagers (factures).

La gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif est effectuée par **délégation de service public (DSP)** grâce à deux contrats distincts. C'est la société SUEZ qui exploite ces services par un contrat conclu le 13 mai 2025 pour une durée de 10 ans (eau potable) et un deuxième contrat conclu en janvier 2022 pour une durée de 10 ans (assainissement collectif).

Le service assainissement non collectif (ANC) est géré en **régie directe**. Les agents du Syndicat procèdent donc à l'ensemble de la réalisation du service.



Eau potable : Le service du **Mont Serein** dispose d'un contrat de DSP spécifique conclu avec SUEZ à compter du 1er janvier 2011 qui par avenant du 29 juin 2023 s'est terminé le 12 mai 2025. Ce territoire est maintenant intégré au contrat principal.

Les missions

Rappel :

Le service ANC est géré en régie directe

Qui fait quoi?

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

- Fixe les objectifs du service public, planifie et réalise les investissements
- Choisit le mode de gestion, la politique tarifaire, évalue la performance du service.
- Effectue un suivi et un contrôle des actions des différents intervenants (exploitant, maitres d'oeuvre, entreprises...).

SUEZ

- Assure la relation avec les usagers (facturation, devis...).
- Assure l'entretien des réseaux et des ouvrages.
- Garantit la continuité du service public et le respect des normes de qualité.

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

2.
Nos engagements

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Engagement n° 1 :

Assurer une transparence dans la gouvernance

L'organisation institutionnelle

Le syndicat Rhône Ventoux est administré par deux instances délibérantes (le comité et le bureau) et par le Président, organe exécutif.

LES COLLECTIVITES MEMBRES

Adhèrent, délèguent la ou les compétences de leur choix, désignent leurs délégués qui forment le Comité Syndical, lors d'un conseil municipal ou communautaire

LE COMITE : Assemblée délibérante plénière

Règle par ses délibérations les affaires majeures du Syndicat, délibère sur le choix du mode de gestion, le contrat de DSP et ses avenants, décide les grandes orientations des services et des investissements à réaliser, vote le budget, les comptes et le prix de l'eau.

LE PRESIDENT : organe exécutif

Représente le syndicat, préside le Comité et le Bureau, fixe l'ordre du jour, prépare et exécute les délibérations, ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes, prend les décisions dans les domaines pour lesquels il a reçu délégation du comité.

LE BUREAU : assemblée délibérante restreinte

Composé du Président et des 8 vice-présidents, il gère les affaires courantes, prend les décisions dans les domaines pour lesquels il a reçu délégation

LES COMMISSIONS : groupes d'échanges

- Commission d'appel d'offres de l'eau potable et assainissement collectif / MAPA / Groupement de commande / Commission DSP (art. L.1411-5, L.1411-6, L.1414-2, L.1414-4)
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (L.1413-1 et L.1411-4 du CGCT)
- Conseil d'exploitation de la régie (art. L.2221-14, R.2221-3 à R.2221-10 du CGCT)
- Commission des finances
- Commission de suivi du délégataire et de contrôle financier (art. R.2222-3 et L.2121-22 du CGCT)

Le Comité Syndical

57 délégués titulaires et 57 délégués suppléants composent le Comité Syndical. Ils assistent aux assemblées délibérantes en fonction des compétences transférées au Syndicat Rhône Ventoux par leur collectivité :

COLLECTIVITES	MODALITES DE REPRESENTATION *(définies par les statuts du 25 janvier 2024)*
Communes adhérant directement au Syndicat	2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune
COVE	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune membre
SORGUES DU COMTAT	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune membre + 3
GRAND AVIGNON	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune membre + 3
CCPOP	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune membre + 3

5 réunions en 2025

74 délibérations prises

Le bureau

Le bureau, élu le 27 aout 2020, compte 9 membres :

Le bureau s'est réuni 6 fois en 2025



Jérôme BOULETIN

Président



André AIELLO

1er vice-président
Communication et relations avec les usagers



Sandrine RAYMOND

2ème vice-présidente
Finances et personnel



Max RASPAIL

3ème vice-président
Suivi des actions et des engagements du délégataire eau potable



Jean-François SENAC

4ème vice-président
Suivi des investissements du service eau potable



Roland LAMOUROUX

5ème vice-président
Gestion durable de la ressource en eau et des impacts milieux



Salvador TENZA

6ème vice-président
Suivi des actions et des engagements du délégataire assainissement collectif



Stéphane MICHEL

7ème vice-président
Suivi des investissements du service assainissement collectif



Thierry ROUX

8ème vice-président
Suivi des actions du service assainissement non collectif

Les commissions

Chaque commune est représentée dans au moins une commission

Commission d'appel d'offres eau potable et assainissement collectif / MAPA / DSP

Elle choisit les attributaires des procédures formalisées, donne un avis pour les marchés à procédures adaptées et pour la passation des avenants supérieurs à 5 %.

6 réunions en eau et 5 en assainissement

Commission des Finances

Elle est chargée de l'élaboration et du suivi du budget et de l'évolution du personnel

1 réunion

Conseil d'exploitation de la régie

Il est consulté sur toutes les questions concernant les conditions générales de recrutement, de licenciement, rémunération du personnel de la régie, tarifs applicables aux usagers, le règlement de service, le budget…

2 réunions

Commission de suivi du délégataire et de contrôle financier

Elle effectue un contrôle régulier de l'exécution technique et financière des contrats de DSP

3 réunions

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Elle est saisie pour avis sur un ensemble de sujets en lien avec l'exploitation du service. Elle a pour vocation de permettre aux usagers du service public d'obtenir des informations sur son fonctionnement

1 réunion

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Engagement n° 2 :

Mener des actions adaptées pour une efficacité de service

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Service eau potable

Préserver nos ressources



Dans le double contexte que constituent les objectifs croissants des normes européennes et l'exigence de protéger les ressources, le Syndicat travaille pour intégrer ces enjeux dans sa stratégie et dans ses actions au quotidien. Voici les principales actions menées dans ce domaine en 2025 :

Etude sur la nappe des Sables Blancs et Ocres de Bédoin Mormoiron	Entretien du patrimoine	Diversification de la ressource : la Nappe du Miocène
Les **eaux souterraines de Bédoin et de Mormoiron** représentent 17 % des volumes consommés par les abonnés du Syndicat Rhône Ventoux et 15 000 usagers la boivent chaque jour. Toutefois, la vulnérabilité de l'aquifère vis-à-vis des pollutions est grande. Et deux des captages ont été placés en captage prioritaire. Afin de permettre une exploitation pérenne de cette nappe, des investigations sont réalisées par le syndicat. Ainsi, une étude de diagnostic des pressions a été lancée sur les aires d'alimentation de ces deux captages.	Le syndicat a réalisé : - Le diagnostic et le nettoyage de 3 puits à l'arrêt sur le champ captant de l'île de la Motte (Jouve). Ces travaux d'entretien réalisés fin 2025 seront suivis par la réhabilitation de ces trois ouvrages en 2026. - L'exploration des galeries de captage de la source de Bélezy à Bédoin. Celle-ci a été faite par des spéléologues et a permis d'établir un diagnostic de l'état des galeries.	Une étude menée conjointement avec 6 autres collectivités a été lancée en 2021, elle s'est terminée en 2025. Elle permettra de protéger **l'aquifère du Miocène du Comtat** qui est une ressource stratégique précieuse pour l'eau potable. Parallèlement, le Syndicat a continué ses investigations. Ainsi un ouvrage de contrôle, appelé un piézomètre, à été créer à proximité du forage de Carpentras (ouvrage de 2023). Ce piézomètre est un outil d'amélioration de la compréhension du fonctionnement de cette aquifère complexe. Le forage créer en 2023 et cet ouvrage de contrôle permettra de diversifier nos ressources en eau en exploitant cette ressource de façon durable A terme, l'exploitation de l'aquifère du Miocène permettra de limiter notre dépendance vis-à-vis de la nappe du Rhône.

Un hydrogéologue au Syndicat

La question de la ressource en eau est primordiale pour la gestion de nos services, et plus largement pour notre avenir à tous. Au regard des enjeux spécifiques de notre territoire, mais également pour mieux appréhender les évolutions climatiques actuelles et à venir, le syndicat Rhône Ventoux compte parmi ses effectifs un hydrogéologue, Benjamin OLIVE, spécifiquement dédiée à l'étude de l'ensemble de ces sujets.

Les investissements

14,69

C'est le linéaire en km de canalisations d'eau potable renouvelées en 2025



8 592 202€

C'est le montant investi en études et en travaux pour le service eau potable

1,04 %

C'est le taux de renouvellement en 2025.

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

1 902 483€

C'est le montant des subventions reçues de l'Agence de l'Eau pour financer ces études et travaux

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

Les principales réalisations de 2025

Finalisation du service Chapelle à Sorgues



Le renforcement du réseau d'alimentation du réservoir de Chapelle en DN 400mm sur 1 700 ml a été finalisé et a permis la mise en service définitive du réservoir de Chapelle (5 000 m3). A cette occasion, un rééquilibrage des zones de distribution a été effectué entre les services de Montagne et Chapelle.

Montant HT payé en 2025

1 179 621€

Carpentras – Renouvellement des réseaux Av. du Mont Ventoux et place de Verdun



Dans le cadre du réaménagement de l'avenue du Mont Ventoux et de la Place de Verdun, les réseaux de distribution d'eau potable et les branchements ont été renouvelés.

Cette opération à notamment permis de sécuriser le réseau principal en DN 300 mm alimentant la plus grande partie de Carpentras.

712 448 €

Le contrôle du délégataire



Le contrôle du délégataire constitue un élément important d'un contrat de Délégation de Service Public car le Syndicat Rhône Ventoux doit s'assurer auprès du délégataire du respect de ses obligations contractuelles, de la qualité de service ainsi que de l'équilibre financier du contrat.

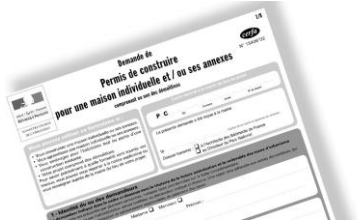
Avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat de délégation de service public, le Syndicat Rhône Ventoux a pris la décision d'internaliser le contrôle du délégataire.

L'exécution du contrat est suivie au quotidien par l'ingénieur du syndicat en charge de cette mission.
Il veille à la bonne réalisation des engagements pris par le délégataire (rémunération à la performance) et éventuellement à l'application de pénalités.

Le bilan établi pour l'exécution du contrat sur l'année 2025 a permis de formaliser la réalisation des engagements du délégataire pour ce contrat entre le 13 mai et le 31 décembre 2025.

Les demandes d'urbanisme

Les collectivités ayant choisi de déléguer la compétence eau potable au Syndicat doivent le consulter lors de l'instruction des documents d'urbanisme déposés dans leurs services :



	NOMBRE TRAITES EN 2024	NOMBRE TRAITES EN 2025
Permis de construire	552	678
Déclaration préalable	217	278
Certificat d'urbanisme	66	74
Permis d'aménager	40	40
Demande de nouveaux branchements	362	371

Le volet foncier

Le Syndicat Rhône Ventoux se charge des acquisitions foncières nécessaires aux nouveaux ouvrages ou à leurs extensions dans le cadre de l'eau potable, ainsi qu'à la création des servitudes indispensables aux passages des canalisations en terrain privé. Le bilan de l'activité 2025 se décompose ainsi :

	ACQUISITIONS	CONVENTIONS DE SERVITUDE
Acte publié	0	1
Acte en cours	2	4

Le volet financier



Pour le service eau potable, l'exercice 2025 se traduit comme suit :

		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL
RECETTES	Recettes réalisées	8 645 963,36	9 190 851,61	**17 836 814,97**
	Restes à réaliser	1 242 558,00		**1 242 558,00**
DEPENSES	Dépenses réalisées	11 729 472,60	6 294 410,87	**18 023 883,47**
	Restes à réaliser	4 080 814,00		**4 080 814,00**
SOLDE DES REALISATIONS (Recettes réalisées – Dépenses réalisées)		-3 083 509,24	2 896 440,74	**-187 068,50**
RESULTATS ANTERIEURS REPORTES		6 699 721,76		**6 699 721,76**
SOLDE (investissement) ou RESULTAT DE CLOTURE (exploitation)		3 616 212,52	2 896 440,74	**6 512 653,26**
SOLDE DES RESTES A REALISER		-2 838 256,00	0,00	**-2 838 256,00**
RESULTAT CUMULE		**777 956,52**	**2 896 440,74**	**3 674 397,26**

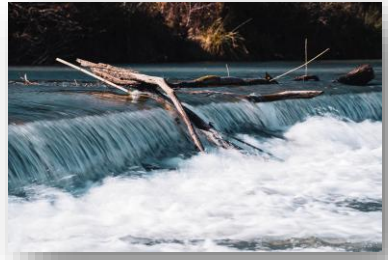
La redevance constitue la principale recette du Syndicat. En 2025, elle s'élève à 7 912 442€ HT.

Concernant les travaux et équipements réalisés pour ce service, leur paiement a donné lieu à l'émission de 583 mandats qui représentent 8 719 841€ HT.

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Service assainissement collectif

Réduire l'empreinte environnementale



Chaque année le Syndicat investit dans le service assainissement afin d'optimiser le fonctionnement des ouvrages et intégrer une logique de réduction des impacts environnementaux :

Modernisation des stations d'épuration	Renouvellement des réseaux de collecte	Réduction des eaux claires parasites
Le Syndicat a choisi pour le renouvellement de la station d'épuration d'Althen des Paluds une filière de traitement novatrice en France. Cette solution sobre en énergie permet de consommer environ 30% d'énergie en moins qu'une filière classique. De même, le bilan carbone de la phase de construction est inférieur de 25% à celui de la construction d'une filière classique.	Le Syndicat fait face à d'importants besoins de renouvellement liés au vieillissement des réseaux. Il doit donc définir les axes prioritaires à l'aide des schémas directeurs d'assainissement et effectuer un renouvellement ciblé.	Limiter les intrusions d'eaux claires parasites permet de restreindre les rejets directs et donc les pollutions du milieu naturel, de moins solliciter les pompages (donc la consommation électrique) et d'optimiser le traitement et l'épuration des eaux usées. C'est absolument nécessaire pour préserver la qualité de l'eau et de respecter l'environnement.

Les investissements

5,16

C'est le linéaire en km de canalisations d'assainissement collectif renouvelées en 2025



1,08 %

C'est le taux de renouvellement en 2025. Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'assainissement collectif par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

6 112 534 € HT

C'est le montant investi en études et en travaux pour le service assainissement collectif

1 505 064€ HT

C'est le montant des subventions reçues par l'Agence de l'Eau et le Département pour financer ces études et travaux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Les principales réalisations de 2025

CARPENTRAS – Avenue du Mont Ventoux

Dans le cadre de la requalification de l'Avenue du Mont Ventoux et de la Place Verdun initiée par la commune de Carpentras, le Syndicat Rhône Ventoux a procédé à la réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées sur cette emprise.
L'opération prévoit le renouvellement de 1 170 ml de réseau du diamètre 200 à 350 mm ainsi que de 67 branchements.

Montant HT payé en 2025

667 112 €





Les principales réalisations de 2025

Montant HT
payé en 2025

54 562 €

LA ROQUE SUR PERNES – Station d'épuration

Les travaux de renouvellement de la station de la Roque sur Pernes ont démarré en parallèle du programme pédagogique.

Les élèves de l'école primaire ont participé à la cérémonie de la pose de la première pierre et sont repartis avec la mission de choisir un nom pour leur station d'épuration.

La station sera baptisée « Les roseaux de la Vallounade » en juin 2026 lors de son inauguration.





Le contrôle du délégataire



Le contrôle du délégataire constitue un élément important d'un contrat de Délégation de Service Public car le Syndicat Rhône Ventoux doit s'assurer auprès du délégataire du respect de ses obligations contractuelles, de la qualité de service ainsi que de l'équilibre financier du contrat.

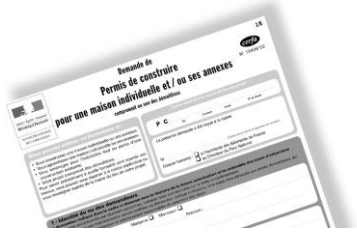
A compter de 2025 l'exécution du contrat est suivie au quotidien par l'ingénieur du syndicat en charge de cette mission.

Le contrôle de l'exercice 2025 porte, en plus des éléments techniques et financiers habituels, sur le respect des délais de réponse du délégataire, notamment sur les aspects clientèles.

La performance du délégataire et les engagements d'exploitation sont eux aussi évalués.

Les demandes d'urbanisme

Les collectivités ayant choisi de déléguer la compétence assainissement collectif au Syndicat doivent le consulter lors de l'instruction des documents d'urbanisme déposés dans leurs services :


Demande de
Permis de construire
pour une maison individuelle et/ ou ses annexes

	NOMBRE TRAITES EN 2024	NOMBRE TRAITES EN 2025
Permis de construire	345	430
Déclaration préalable	142	175
Certificat d'urbanisme	30	40
Permis d'aménager	34	24
Demande de nouveaux branchements	166	154

Le volet foncier

Le Syndicat Rhône Ventoux se charge des acquisitions foncières nécessaires aux nouveaux ouvrages ou à leurs extensions dans le cadre de l'assainissement collectif, ainsi qu'à la création des servitudes indispensables aux passages des canalisations en terrain privé. Le bilan de l'activité 2025 se décompose ainsi :

	ACQUISITIONS	CONVENTIONS DE SERVITUDE
Acte publié	0	0
Acte en cours	0	3

Le volet financier



Pour le service assainissement collectif, l'exercice 2025 se traduit comme suit :

		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL
RECETTES	Recettes réalisées	14 610 598,97	9 044 353,59	**23 654 952,56**
	Restes à réaliser	1 660 845,00		**1 660 845,00**
DEPENSES	Dépenses réalisées	9 968 621,82	6 222 158,06	**16 190 779,88**
	Restes à réaliser	2 768 401,00		**2 768 401,00**
SOLDE DES REALISATIONS (Recettes réalisées – Dépenses réalisées)		4 641 977,15	2 822 195,53	**7 464 172,68**
RESULTATS ANTERIEURS REPORTES		-5 062 643,86	4 497,75	**-5 058 146,11**
SOLDE (investissement) ou RESULTAT DE CLOTURE (exploitation)		-420 666,71	2 826 693,28	**2 406 026,57**
SOLDE DES RESTES A REALISER		-1 107 556,00	0,00	**-1 107 556,00**
RESULTAT CUMULE		**-1 528 222,71**	**2 826 693,28**	**1 298 470,57**

La redevance constitue la principale recette du Syndicat. En 2025, elle s'élève à 7 780 352€ HT.

Concernant les travaux et équipements réalisés pour ce service, leur paiement a donné lieu à l'émission de 471 mandats qui représentent 6 153 571€ HT.

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Service assainissement non collectif

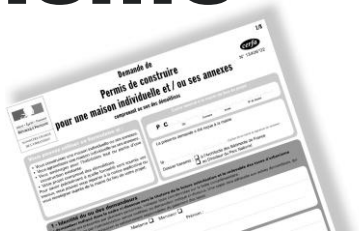
Les contrôles réalisés

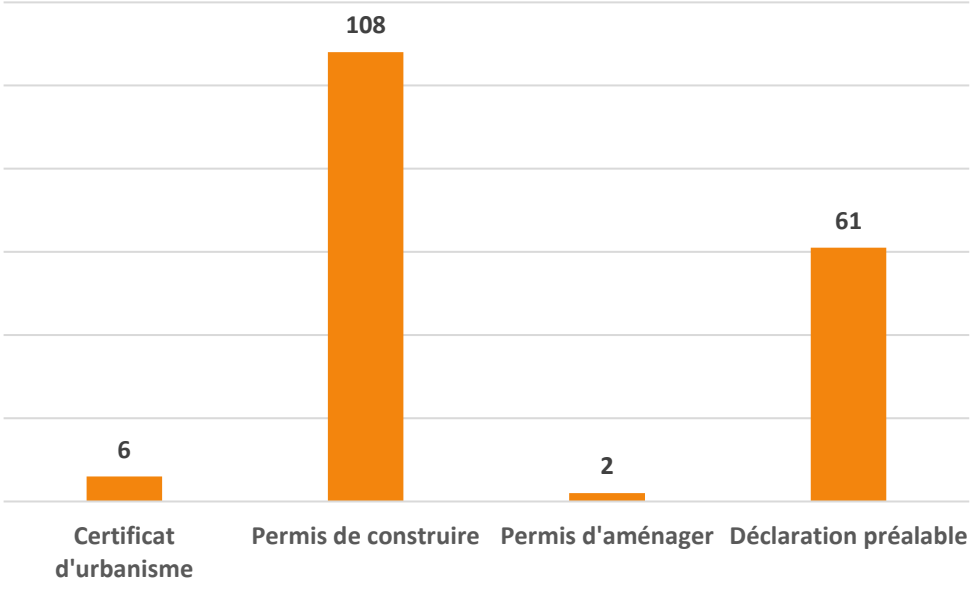
Les différents types de contrôles réalisés en 2025 par le service assainissement non collectif sont répartis ainsi :

TYPE	REALISES EN 2025
Diagnostic initial	96
Fonctionnement (périodique)	58
Urgence (vente)	203
Réalisation (Mise aux normes)	203
Conception / Faisabilité	274

Les demandes d'urbanisme

Les collectivités ayant choisi de déléguer la compétence assainissement non collectif au Syndicat doivent le consulter lors de l'instruction des documents d'urbanisme déposés dans leurs services :





Le volet financier



Pour le service assainissement non collectif, l'exercice 2025 se traduit comme suit :

		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL
RECETTES	Recettes réalisées	1 318,66	186 819,38	**188 138,04**
	Restes à réaliser			
DEPENSES	Dépenses réalisées	0,00	203 295,21	**203 295,21**
	Restes à réaliser			
SOLDE DES REALISATIONS (Recettes réalisées – Dépenses réalisées)		1 318,66	-16 475,83	-15 157,17
RESULTATS ANTERIEURS REPORTES		1 451,59	-57 836,72	**-56 385,13**
SOLDE (investissement) ou RESULTAT DE CLOTURE (exploitation)		2 770,25	-74 312,55	**-71 542,30**
SOLDE DES RESTES A REALISER				
RESULTAT CUMULE		**2 770,25**	**-74 312,55**	**-71 542,30**

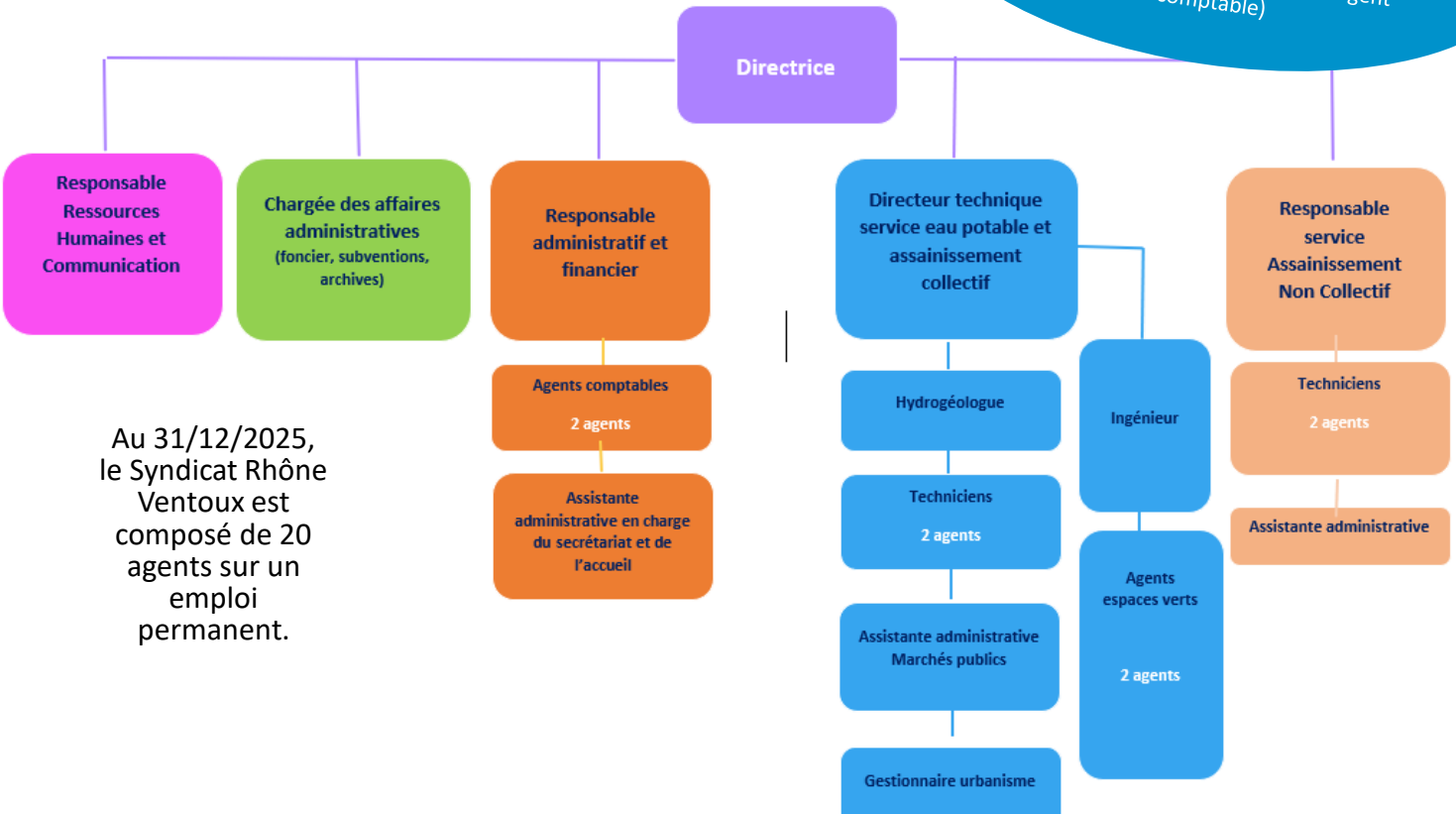
RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Engagement n° 3 :

Conduire une politique de ressources humaines moderne et adaptée

L'organigramme

En 2025: 1 agent a demandé une disponibilité pour convenances personnelles et 2 agents ont été recrutés (une responsable du service administratif et financier et un agent comptable)



Au 31/12/2025, le Syndicat Rhône Ventoux est composé de 20 agents sur un emploi permanent.

Les axes de modernisation de la politique RH

En 2025, le Syndicat a poursuivi ses réflexions pour moderniser son approche des ressources humaines :





Adhésion à un contrat groupe pour la **prévoyance** permettant de renforcer la protection des agents contre les aléas de la vie (maladie et invalidité) avec prise en charge par l'employeur de 50% de la cotisation de l'agent

Mise en place du **coffre-fort numérique** à disposition des agents qui le souhaitent pour simplifier la distribution des bulletins de paie sous format électronique

Une newsletter d'information à destination des agents du Syndicat est publiée chaque mois



RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

Engagement n° 4 :

Partager et communiquer

La sensibilisation des scolaires

La sensibilisation des enfants aux enjeux de l'assainissement est un axe important de l'action du Syndicat.



En 2025, **7 classes de Carpentras** ont participé au **programme pédagogique** sur les thèmes de la gestion de l'eau potable, des eaux usées et la protection des milieux aquatiques.



Le **sentier de la biodiversité** à Malemort du Comtat a permis à une classe de la commune et aux enfants du Centre de loisirs de la Communauté de communes Ventoux Sud de découvrir de manière ludique et pédagogique la faune et la flore qui entourent la station d'épuration et de faire le lien entre assainissement et environnement de manière inédite .

Nouveauté

Le nouveau dispositif ludo-pédagogique et nomade « Enquête en eaux troubles » a été lancé en 2025.

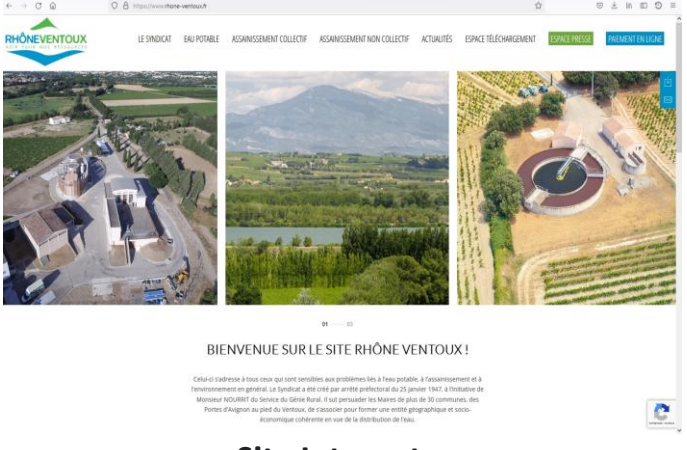
L'objectif? Faire découvrir aux jeunes générations le fonctionnement d'une station d'épuration et son rôle et leur faire prendre conscience de l'impact de leurs gestes quotidiens pour garantir le meilleur traitement des eaux usées.

Les actions de communication

Tout au long de l'année, le Syndicat Rhône Ventoux met à jour et réalise des supports de communication pour informer les usagers des actions menées.



La lettre à destination des usagers, adressée avec la facture, a fait l'objet d'une refonte et est désormais diffusée sous le titre **« Ambitions »**, marquant une évolution vers une communication plus dynamique



Site Internet :
www.rhone-ventoux.fr

9 films réalisés en 2025 pour présenter les actions relatives à l'eau potable et à l'assainissement

Retrouvez-les sur notre chaîne Youtube

Les actions de communication



Distribution gratuite de compost*

106 visiteurs en 2025

23 tonnes de compost distribuées

** Distribution ouverte aux habitants de Carpentras, Mazan, Modène, Saint Pierre de Vassols et Crillon le Brave (système d'assainissement STEP Carpentras)*



Emailing « Des boues au compost, rien ne se perd, tout se transforme »

Un courriel d'information a été adressé aux usagers à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets pour découvrir en images la transformation des boues d'épuration en compost.

Les actions de communication

Déploiement de la télérelève

Avec le déploiement de la télérelève engagé en 2025, un important dispositif de communication a été lancé.
Celui-ci visait à informer les usagers au travers de différents supports, notamment des courriers et des articles de presse dédiés au sujet.

Par ailleurs, une communication spécifique a également été adressée aux communes concernées afin de relayer l'information auprès de leurs administrés via plusieurs canaux : bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux...



Vaucluse

Syndicat mixte Rhône Ventoux : la généralisation de la télérelève en marche pour les compteurs d'eau

Le déploiement de la télérelève des compteurs d'eau s'accélère sur le territoire desservi par le Syndicat mixte Rhône Ventoux (SMRV) : déjà près de 67 % des appareils installés, sur les 87 000 prévus d'ici fin 2026.

Le 9 décembre dernier, dans les locaux de Suez au Pontet, un point d'étape du programme de mise en œuvre de la télérelève des compteurs d'eau a été présenté à la presse. Inscrite dans le contrat de délégation de service public (DSP) signé en mai 2025, la généralisation des terminaux communicants offre aux utilisateurs une connaissance quotidienne de leur consommation et la détection accélérée des fuites.

Déjà 50 % des points de distribution d'eau en sont dotés. Les économies prévues se répartissent équitablement entre les conduites publiques et privées.

Du côté technique, les équipes de Suez rappellent que le rendement du réseau atteint aujourd'hui 74 % et que l'objectif à atteindre pour les années à venir est fixé à 81 %. « En agissant à la fois avant et après le compteur. Dans cette perspective, entre 8 et 10 millions d'euros de travaux sont consacrés annuellement au renouvellement des canalisations, renforcés par 878 capteurs acoustiques pour repérer les déperditions d'eau, Jérôme Boulet, président de Rhône Ventoux, a commenté les objectifs de performance : « Les 20 % qui restent à aller chercher sont très onéreux. Le jeu ne vaut pas toujours la chandelle, mais nous atteignons déjà des niveaux difficiles à obtenir. »

Julia Bréchet, directrice du Syndicat, a insisté sur le choix d'un déploiement rapide. « Nous avons exigé un délai court, 18 mois pour équiper 80 000 compteurs, afin que tous les usagers aient accès aux services dans les mêmes conditions. »

Des alertes personnalisées et des kits hydroéconomes

Selon David Gruet, directeur Suez Vaucluse [illegible] alertes personnalisées et de recevoir des kits hydroéconomes pour réduire leur facture, tout en participant activement à la préservation de la ressource.

Sylvie Royer

L'installation des compteurs communicants s'effectue en quelques minutes, sans interruption de la distribution d'eau. Photo Le DL/S.R.



Création d'une mascotte

Naïa a été imaginée et dessinée exclusivement pour le Syndicat Rhône Ventoux.
Notre nouvelle mascotte portera notre communication auprès du jeune public, en insufflant un ton plus moderne et fédérateur, afin de créer un véritable lien avec les ambassadeurs de demain.

La protection de la biodiversité

Le Syndicat Rhône Ventoux est partenaire de la Ligue de Protection des Oiseaux depuis 2010. Cela se caractérise notamment par un inventaire de la faune et de la flore sur les champs captants et sur le terrain du siège du Syndicat par un accompagnement pour favoriser la biodiversité sur les différents sites du Syndicat.

Quelques actions réalisées en 2025

En 2025, la LPO a posé des plaques reptiles sur le site du siège du Syndicat.

Les pièges-photos ont quant à eux permis d'observer une famille de renards roux, depuis la recherche alimentaire par les parents au début du printemps, jusqu'aux renardeaux se prêtant à de nombreuses scènes de jeux.

Un inventaire des chauves-souris a été entrepris sur les sites des Sablons de Mormoiron, de Venasque et de Carpentras. Le refuge des Sablons comptabilise 10 espèces différentes.





Découverte d'un petit Rhinolophe

© Nicolas FUENTO, LPO PACA

Les actions au-delà des frontières

Agua Para La Vida Nicaragua

Grâce au 1% solidarité, institué par la loi Oudin-Santini du 9 février 2005, le Syndicat Rhône Ventoux participe à des actions de solidarité internationale pour améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en voie de développement.

Action réalisée en 2025

Un nouveau projet dénommé El Guineo a été lancé en mai 2025.

Situé dans la municipalité de Matagalpa, il a consisté à rénover et améliorer un système d'approvisionnement en eau potable avec un redimensionnement et une mise aux normes du réseau de distribution, la rénovation des ouvrages (captage et réservoirs) et l'installation de débitmètres.
Cependant, compte tenu du contexte géopolitique, ce projet a dû être abandonné et les sommes remboursées.



Les coordonnées utiles

Syndicat Rhône Ventoux

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Adresse

595 chemin de
l'hippodrome
CS 10022
84201 CARPENTRAS
CEDEX



Téléphone

04.90.60.81.81



Internet

www.rhone-ventoux.fr
contact@rhone-ventoux.fr